

## Les vœux de Dénezé et... une belle découverte

**La cérémonie des vœux a été couronnée par la présentation de diapositives du refuge souterrain mis au jour en novembre dernier lors de travaux d'assainissement.**

Le premier adjoint de Dénezé-sous-Doué a déclaré en préambule : « *Je voudrais remercier ici les personnes qui apportent leur contribution au service de la commune. Ce sont les employés communaux, mais aussi les bénévoles qui accomplissent quelques tâches parmi lesquelles la préparation des fêtes, l'aide à la Malle à jouer, l'animation des ateliers bricolage, l'aide pour la traversée des enfants de l'école ; tout récemment encore la peinture des sanitaires de l'école grâce au concours de parents.* »

### **Une riche année 2004**

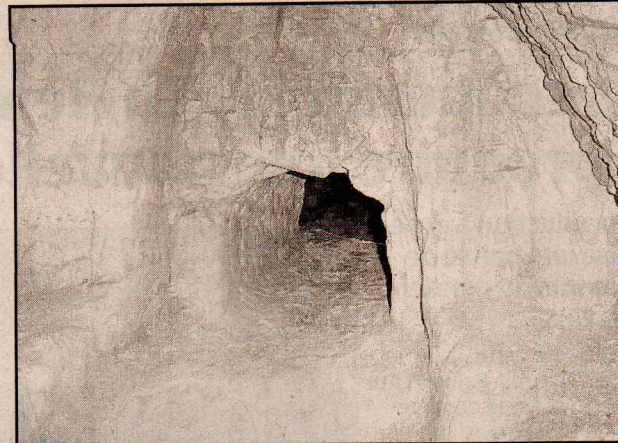
Beaucoup de changements sont intervenus. Parmi les plus symboliques du dynamisme communal, la réalisation de 9 logements (5 en HLM et 4 en accession à la propriété) qui ramènent autant de nouveaux arrivants à Dénezé-sous-Doué.

L'école continue de faire l'ob-

jet des plus grands soins. En regroupement pédagogique intercommunal avec Louresse, elle s'est vue attribuer un demi-poste (on aurait souhaité un poste complet) d'enseignant à la dernière rentrée scolaire, ce qui permet d'accueillir les enfants de 2 ans le matin. L'évolution des effectifs devrait conduire logiquement à ouvrir une nouvelle classe à la prochaine rentrée. Parmi les événements qui ont marqué 2004, la visite guidée communautaire proposée à Dénezé le 15 mai et la fête annuelle des Métives en août, ainsi que la journée « Sculpture en fête » du 21 septembre ont constitué des temps forts. Et puisqu'on évoque le patrimoine, on citera aussi le dévouement de quelques habitants qui ont participé en février et en mars à la réfection du pittoresque lavoir de Chavais.

### **2005 promet également**

Au programme de 2005, il y a le spectacle offert aux enfants de la Malle à jouer le 19 janvier, loto de l'école à la salle de Louresse le 19 février, week-end théâtre salle de Louresse les 26 et 27 février, repas récompensant les participants aux Métives le 5 mars, bal organisé par les parents d'élèves le 23



L'entrée du refuge mis au jour sous la chaussée de la route départementale

avril, après-midi « découverte du patrimoine local » pour les enfants du primaire le 25 avril, fête de l'école le 24 juin et bien sûr fête des Métives, le 7 août.

Les travaux de voirie, les 3 km de haies plantées pour faire suite au remembrement, les acquisitions de terrains (joutant le terrain de football), la réhabilitation du bâtiment de la mairie (trois logements seront disponibles en juillet), les travaux de sauvegarde de la Cave aux sculptures et l'assainissement avec le chantier de la nouvelle station d'épuration

qui commencera en janvier ont été soulignés.

Enfin, le maire, Jean Girard, a répondu aux questions relatives au vote négatif sur la charte qui devait accompagner le passage à la taxe professionnelle unique (TFU) de la Communauté de communes de la région de Doué. Convenant qu'il faudrait consacrer une soirée entière dans l'idéal, il a répété son adhésion au principe d'un passage en TPU et exprimé ses plus vives réserves quant aux modalités proposées pour l'instant à sa mise en place.

## Une découverte magique en sous-sol

On connaissait de réputation la célèbre cave aux sculptures qui fait si justement la fierté de la commune de Dénezé-sous-Doué. La découverte d'un « refuge » souterrain survenue en novembre dernier vient enrichir, dans une moindre mesure (pas de nouvelles sculptures), le patrimoine local. « *C'est d'abord l'affaire du Conseil général puisque cette découverte se situe sous une route départementale dans le cadre des travaux d'assainissement qui ont été conduits sur place à la fin de l'année. C'est aussi l'affaire de Dénezé et je souhaitais, à travers la présentation de ces diapositives lors de la cérémonie des vœux, y associer l'ensemble de notre population* », souligne d'emblée le maire, Jean Girard.

Et le maire de saluer le travail effectué par le responsable du chantier, M. Cousin, tout en situant la découverte : « *Ce refuge datant des X<sup>e</sup>/XI<sup>e</sup> siècles est dans un état de conservation remarquable. On a pénétré dedans et c'était magnifique, chargé d'émotion. L'entreprise est d'abord tombée sur une première cave, puis une seconde défoncée sur le côté, ce qui nous a permis de descendre pour l'explorer. Des boyaux sont menaçants, ce qui en interdit l'accès au public par mesure de sécurité. Les entrées ont été bétonnées, à l'exception de celles qui mènent à ce refuge sur décision du Conseil général, propriétaire, qui va se pencher sur la valeur patrimoniale de ce site à proximité*

*du monument aux Morts communal. Il proposera sans doute d'aménager un puits à l'avenir afin de permettre des visites occasionnelles et bien encadrées.* »

En clair, avant d'y envisager des visites, le Département s'intéresse en priorité à la sauvegarde du site et à son maintien dans son excellent état en déployant ainsi des moyens visant à le protéger.

### **Un système de défense sous un château**

Ce patrimoine légué par les ancêtres aux contemporains témoigne d'un mode d'habitat étonnant où venaient se « réfugier » les populations quand cela leur semblait nécessaire : « *A 7 m sous terre, il n'y a pas d'aération propre. Des trous ont donc été percés qui communiquent avec*

*des caves, aérées elles, pour y ramener de l'air. On peut aussi se souvenir qu'un chateau aujourd'hui totalement disparu coiffait ce site à la surface. On comprend qu'il y ait toutes ces galeries souterraines étaient reliées afin de constituer un système de défense contre les agressions extérieures. Dans ce refuge, dont les portes étaient bâties par du bois et les accès piégés, on pouvait descendre des animaux. On a retrouvé des bancs creusés dans la roche et les traces de suie laissées par des lampes à huile. C'est un vrai dédale comme l'atteste le plan général des souterrains que nous avons présenté.* »